



FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION



Siret : 810 347 906 00010
Activité : 95 97 0197197

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- ⇒ Participer à l'évacuation d'un établissement,
- ⇒ Maîtriser les conduites à tenir pour évacuer un établissement en toute sécurité,
- ⇒ Évacuer le public présent sur le lieu de l'incendie,
- ⇒ Répartir et connaître les missions de chacun,
- ⇒ Travailler en sécurité,
- ⇒ Connaître le signal d'alarme, les cheminements propres à son entreprise,
- ⇒ Utiliser un extincteur et intervenir face à un début d'incendie,
- ⇒ Alerter ou faire alerter,
- ⇒ Accueillir les secours.

PEDAGOGIE ET AUXILIAIRES

Techniques pédagogiques	Auxiliaires pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Exposé interactif à l'aide d'un diaporama.• Démonstrations pratiques du rôle des Guides files / Serres files.• Formation dimensionnée à la carte, tenant compte des sollicitations de l'entreprise.• Démonstrations d'une évacuation et de la pratique d'extinction de feux.	<p>Vidéo projecteur avec un diaporama personnalisé et adapté à l'entreprise.</p> <p>Mises en situation</p> <p>Moyen divers mis en œuvre selon les besoins et les demandes de l'entreprise</p> <p>Extincteurs (eau+ CO2). Générateur de flamme.</p>

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie 1 (02h00)	Pratique 1 (02h00)
<ul style="list-style-type: none">• La réglementation.• Définition des missions respectives et spécifiques.• Modalité de l'alarme, de l'alerte.• Mise en sécurité des personnes.• Technique générale d'évacuation• Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement.• Précaution à prendre lors d'une évacuation.• Connaître les itinéraires de son établissement.• Signalisation, balisage, consigne et plans de sécurité.• Connaître les points de rassemblement.• Visite de l'établissement pour repérer les moyens d'évacuation.	<p>Exercices sur le rôle des Guides et Serre files.</p> <p>Exercice d'évacuation en fin de formation (1h)</p>

Théorie 2 (02h00)	Pratique 2 (01h00)
<ul style="list-style-type: none">• La réglementation.• La combustion (définition, le triangle de feu).• Modes de propagation de l'incendie (projection, rayonnement, convection et combustion).• Développement du feu (les causes, les conséquences).• L'extinction (les classes de feux, les méthodes d'extinction).• Les agents extincteurs (l'eau, les poudres et le CO2).• Les extincteurs (caractéristiques et fonctionnement).• Le robinet incendie armé (caractéristiques et mode de fonctionnement).• L'alarme (les différents types d'alarme).• L'alerte (composition d'un message d'alerte et les numéros d'urgence)	<p>Manipuler et utiliser des extincteurs sur un feu réel.</p> <p>Utiliser un robinet incendie armé.</p>

Observation : L'ensemble des mises en situation se déroulent sous la responsabilité du chargé de prévention à qui il appartient d'indiquer les conditions particulières de l'entreprise.

PLANNING

MRH ANTILLES et NIS Formation s'adaptent aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation sera réalisé en concertation avec vous afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

LIEUX

De préférence sur le site de l'entreprise afin de personnaliser la formation et de maintenir les apprenants dans un milieu connu.

COUT

Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

PERSONNEL CONCERNÉ

Selon la réglementation en vigueur, chacun des salariés de l'entreprise doit être à même d'intervenir et d'agir.

EFFECTIFS

Des groupes de 10 à 15 salariés peuvent être constitués afin de conserver l'efficacité pédagogique.

DURÉE

Sept heures de face à face pédagogique sont nécessaires à cette formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé.

FORMATEURS

Nous mettons à votre disposition des personnels professionnels, qualifiés. Tous nos intervenants sont experts métier et/ou formateurs professionnels, ils sont les garants de notre expertise.

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à chacun des apprenants, en fin de formation.

Le registre de sécurité de l'entreprise sera renseigné.

Nous établirons un procès-verbal de formation qui sera remis au responsable hiérarchique

SECURITE

Le port des E.P.I est obligatoire pendant les phases d'apprentissage.

Au cours de la formation, NIS Formation Sarl agira conformément aux obligations légales du CODE DU TRAVAIL, mais également aux exigences des assurances (ESI règle ASAD 26 moteur).